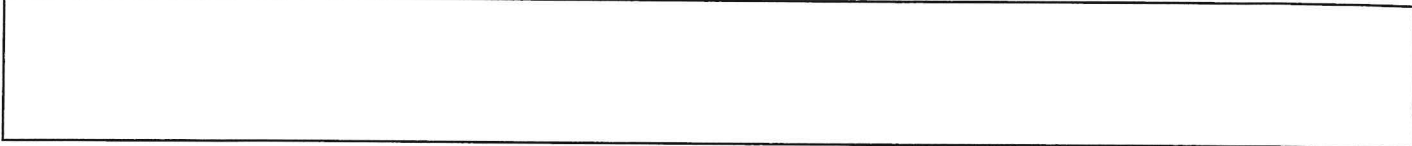


Vous avez été reçu par :
Le 15/10/2019

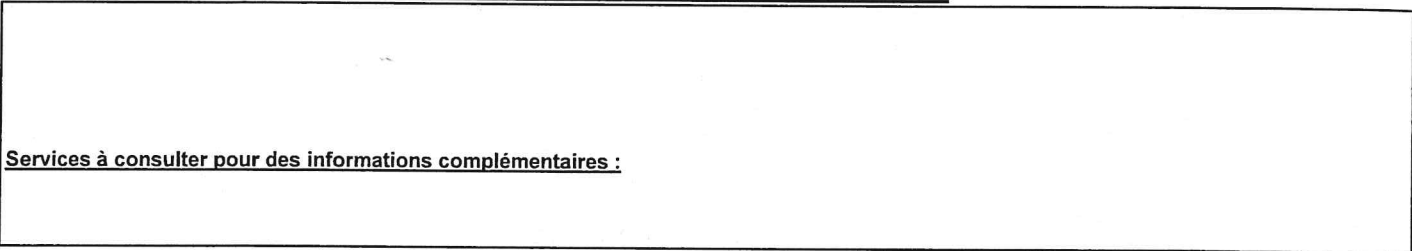
**DIRECTION GENERALE DELEGUEE AUX
ESPACES PUBLICS
SERVICE DES AUTORISATIONS
D'URBANISME**

DESCRIPTION DU PROJET :

IMP DE LISIEUX - TOULOUSE
Parcelle : 555 844 AM 224 (5225m²)
Pôle : 4



COMMENTAIRES DU SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME :



DISPOSITIONS D'URBANISME – PLU ET AUTRES PERIMETRES REGLEMENTAIRES :

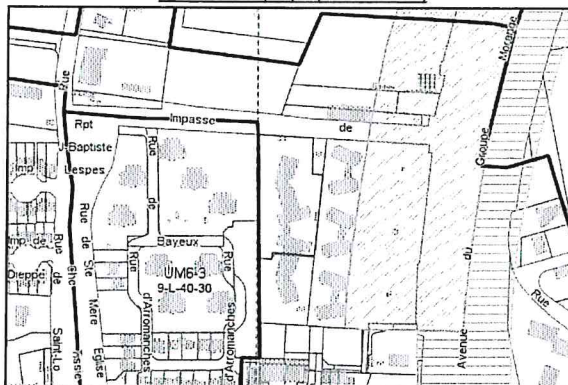
Zonage du PLU :

- 3C1_Zone UA1-1 (16-L-NR-RE)
- 3C1_Zone UM6-3 (9-L-40-30)

Autres périmètres réglementaires et SUP :

- 3C3_Secteur de stationnement 3 (sur 5225m² soit 100%)
- 3C4_SPL : Pourcentage_SPL_LLS = 35, Pourcentage_SPL_AS = 0, Seuil_SPL = 2000 (sur 5225m² soit 100%)
- 4C_Droit de Préemption Urbain (sur 5225m² soit 100%)
- 4D4_Règlement local de publicité intercommunal : Zone 7 (sur 5225m² soit 100%)
- Risques et nuisances : Arrêté de classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Haute-Garonne (sur 5225m² soit 100%)
- Risques et nuisances : PEB, Aéroport de Toulouse-Blagnac (sur 5225m² soit 100%)
- S.761 - SCI le Hameau de Lardenne - ZAC des Pradettes ZBa1 - 28/12/1982 - Maintien règles : non (sur 296m² soit 5%)
- Servitude PM1_PPRS (information non exhaustive; cf. pièce PLUih_4A1_Liste_SUP.pdf) (sur 5225m² soit 100%)
- Servitude PT1 (information non exhaustive; cf. pièce PLUih_4A1_Liste_SUP.pdf) (sur 1834m² soit 35%)
- Servitude PT1 (information non exhaustive; cf. pièce PLUih_4A1_Liste_SUP.pdf) (sur 5225m² soit 100%)

Situation du projet (PLU – DGR)



- Cette fiche constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative, ni comme un certificat d'urbanisme.
- Les renseignements fournis à l'accueil sont indicatifs afin de vous aider dans vos démarches. Elles ne préjugent pas de l'instruction des demandes d'autorisations déposées dans le cadre des procédures légales et réglementaires.